

PROCÈS-VERBAL de la réunion du conseil d'administration de la société Circuit International de Canot à Glace inc., tenue le mercredi 11 juin 2008 à 18h30 au bureau du Carnaval de Québec (290, rue Joly, Qc).

Sont présents lors de cette rencontre :

Les administrateurs :

Pierre de Savoye, président et représentant de la CBPA
Éric Boudreau, vice-président et représentant du GDG
Jean Pelletier, représentant de la CCQ
Anie Harvey, représentante de la GTCC
Patrick Gagné, représentant substitut de la CCQ
Christian Ross, représentant substitut de la CBPA

Sont absents lors de cette rencontre :

Les administrateurs :

Louis Barrette, représentant de l'ACCGQ
François Laroche, président de l'ACCGQ et représentant substitut de l'ACCGQ

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Ordre du jour : présentation et adoption
3. Procès-verbal du 1^{er} avril 2008 : adoption
4. États financiers en date du 30 avril 2008 : dépôt
5. ACCGQ : nouvelles
6. Demande de Sorel et de Trois-Rivières : adoption d'un protocole de prise de décision
7. Saison 2009 : orientations
 - 7.1. Objectifs 2009
 - 7.2. Plan de communication : lignes directrices; équipe de comm. (dépliant et affiche, conception-réalisation, distribution, lancement, communiqués pré et post courses)
 - 7.3. Inscription : réflexion sur le mécanisme actuel et sur une informatisation-web
 - 7.4. Inspection : réflexion sur jumelage avec logistique et sur modalités opérationnelles
8. Coupe des glaces : organisation
 - 8.1. Tableau d'affichage : réutilisable, 3 supports solides, responsable de la notation et de l'installation
 - 8.2. Gestion de l'inventaire : déplacements, rapatriement et entreposage (tableau, coupes...)
 - 8.3. Remise des coupes : chapiteau ?
 - 8.4. Pointage : normal, pour course incomplète

- 8.5. Classement : pour pointage égal
- 8.6. Transmission des résultats : moyens à mettre en place
- 9. Calendrier 2009 : planification
 - 9.1. Dépliant : début de conception;
date dépôt première épreuve;
date limite pour logos commanditaires;
date limite épreuve finale;
date mise en production;
date distribution
 - 9.2. Lancement de la saison : date plan A;
date plan B
 - 9.3. Dates des courses : GTCC
CCQ
CBPA
GDG
 - 9.4. Séances du conseil d'administration :
 - 9.4.1. Représentation physique : échange
 - 9.4.2. Dates des prochaines rencontres :
septembre :
octobre :
novembre :
décembre :
janvier :
mars :
- 10. Gala de l'athlète : décision
- 11. Budget 2009 : adoption d'un budget préliminaire
- 12. Varia : (ouvert)
- 13. Levée de la séance

La séance débute à 18h35

1. Ouverture de la séance

2. Présentation et adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de Éric Boudreau, appuyé par Jean Pelletier, l'ordre du jour est adopté.

3. Procès-verbal du 1er avril 2008 : adoption

Sur proposition de Anie Harvey, appuyé par Éric Boudreau, le procès-verbal de la séance du 1^{er} avril 2008 est adopté.

4. États financiers en date du 30 avril 2008 : dépôt

Les états financiers en date du 30 avril 2008 sont déposés tels qu'en annexe.

5. ACCGQ : nouvelles

L'ACCGQ a tenu une assemblée lundi le 9 juin dernier. Un sondage sera présenté aux membres, entre autres sur l'opportunité des qualifications et l'ajout d'une ou plusieurs courses au calendrier, ainsi que sur la satisfaction à l'égard de la dernière saison. La date de tombée de ce sondage est le 20 juin. Les membres du conseil d'administration s'entendent sur le fait que tout changement aux règlements de l'ACCGQ, qui aurait un impact sur l'équipement des coureurs ou sur le format des

courses devra être communiqué au CIGC au plus tard le 30 juin précédent la prochaine saison, question d'être équitable envers toutes les équipes désireuses de courser, et particulièrement celles de l'étranger.

6. Demande de Sorel et de Trois-Rivières : adoption d'un protocole de prise de décision

Sur proposition de Jean Pelletier, appuyé par Anie Harvey, un protocole de prise de décision pour l'ajout d'une nouvelle course au circuit est adopté tel qu'en annexe.

7. Saison 2009 : orientations

7.1. Objectifs 2009

- a) poursuivre de la mise en évidence des athlètes
- b) attirer des équipes étrangères, avec une couverture médiatique, idéalement télé
- c) élargir la visibilité (ajout d'une course, Thalassa, reportages télé, idéalement en direct)
- d) intensifier la sécurité

7.2. Plan de communication : lignes directrices

- a) mise en place d'une équipe de comm. pour répartir les tâches
- b) maintien d'un dépliant (avec volet anglophone), du plan de distribution 2008, mais révision à la hausse de la quantité
- c) maintien de l'affiche et du plan de distribution 2008
- d) conception et réalisation du dépliant assurée en collaboration avec le Carnaval.
- e) maintien des entrevues médias avec les équipages
- f) maintien de la formule de lancement 2008
- g) maintien des communiqués pré et post courses
- h) nouveautés : évaluer l'opportunité de placements médias et de publier sur les télévisions des hôtels – canal 2 –, d'impliquer l'OTQ et Tourisme Qc, rechercher la couverture télé.

7.3. Inscription : réflexion sur le mécanisme actuel et sur une informatisation-web

Les membres du conseil d'administration s'entendent pour souhaiter une informatisation complète du processus d'inscription via le web. Jean Pelletier évoque la possibilité d'utiliser le site du Carnaval pour la saisie et le stockage des inscriptions et le traitement des paiements. Pierre de Savoye sera disponible pour rencontrer la ou les personnes clés du Carnaval sur ce sujet.

7.4. Inspection : réflexion sur jumelage avec logistique et sur modalités opérationnelles

Le CIGC doit se donner les moyens d'assurer une inspection rigoureuse. Pierre de Savoye préparera un projet de descriptif de tâches pour publication éventuelle sur le babillard internet de l'ACCGQ. Doit-on envisager de payer

une personne ? Quel appui doit donner l'organisation de chaque course au commissaire à l'inspection ? Outre une inspection préliminaire rapide lors de l'accès au site de départ, au retour, les trois premiers de chaque classe devraient être inspectés de même qu'un tirage au sort pour les autres. Dans ce cas, il faut prévoir faire rapidement pour éviter un refroidissement des coureurs.

8. Coupe des glaces : organisation

8.1. Tableau d'affichage

Plusieurs hypothèses sont envisagées par les membres du conseil d'administration. Ceux-ci s'entendent pour envisager trois tableaux prélinés sur un matériau « enroulable » et effaçable, facile à transporter dans une automobile. Le commissaire à l'inspection pourrait être chargé de la notation des résultats, du transport et de l'installation des tableaux. Cette question doit être approfondie.

8.2. Gestion de l'inventaire

L'entreposage est centralisé au Carnaval sous l'autorité de Gervais Savard. Le déplacement des tableaux et des coupes est sous la responsabilité du commissaire à l'inspection.

8.3. Remise des coupes

La remise des coupes devrait se faire sous un chapiteau, immédiatement attendant au site d'arrivée des canots. Patrick Gagné indique que les militaires pourraient assurer la chose; il doit le vérifier.

8.4. Pointage

La table de pointage est maintenue telle quelle. Le classement est attribué dans l'ordre d'arrivée des canots. Une course peut prévoir plusieurs étapes (touchers, tours...) Chacune des étapes doit être complétée en dedans d'un temps limite. Pour les canots qui complètent au moins une étape de la course, mais pas toutes, leur ordre d'arrivée est à la suite du dernier qui a complété toute la course, selon le nombre d'étapes complétées et dans l'ordre de cette complétion. Par exemple, les canots « A », « B » et « C » ont complété toute la course dans cet ordre; ils sont respectivement 1^{er}, 2^e et 3^e. Le canot « D » a complété toutes les étapes sauf qu'il a abandonné à 100 mètres du point d'arrivée; il a le rang 4. Les canots « E » et « F » ont abandonné après avoir complété deux étapes alors que le canot « G » a abandonné après la première étape, étant hors délai pour la deuxième étape; ils sont respectivement 5^e, 6^e et 7^e. Le canot « H » a été hors délai dès la première étape; il est 8^e.

8.5. Classement

La question d'égalité au pointage requiert un départage du classement basé d'abord sur le rang puis sur le cumul des temps.

Si deux ou plusieurs équipes ont le même nombre de points, le classement le plus élevé sera attribué :

au titulaire dont la somme des classements des courses est la plus petite;

ou, si ce nombre est identique pour chacun, au titulaire du meilleur temps cumulé à date.

8.6. Transmission des résultats

Les membres du conseil d'administration conviennent de se pencher ultérieurement sur la mise en place de moyens de transmission des résultats validés vers l'équipe média.

9. Calendrier 2009 : planification

9.1. Dépliant

début de conception :	13 oct.
date dépôt première épreuve :	27 oct.
date limite pour logos commanditaires :	3 nov.
date limite épreuve finale :	10 nov.
date mise en production :	17 nov.
date distribution :	1 déc.

9.2. Lancement de la saison

Le lancement de la saison se fera en janvier à l'une de deux dates à prévoir selon l'heure des marées. Éric Boudreau en fera recommandation à la prochaine séance du conseil d'administration.

9.3. Dates des courses

GTCC :	30 et 31 janvier 2009
CCQ :	6 et 8 février 2009(sous réserve)
CBPA :	13 et 14 février 2009
GDG :	7 mars 2009

9.4. Séances du conseil d'administration

Représentation physique : reporté

Dates des prochaines rencontres :

juillet :	9 (par courriel : sondage, inspection, comm., 5 ^e course)
septembre :	9
octobre :	7
novembre :	11
décembre :	9
janvier :	lancement
mars :	24

10. Gala de l'athlète

Pierre de Savoye s'informe auprès de l'URLS. Le Carnaval pourrait ensuite piloter le dossier. Le choix d'un athlète à proposer au Gala devrait être fait par un jury anonyme désigné par le CICG et ne comprenant aucun membre du conseil d'administration.

11. Budget 2009

Pierre de Savoye préparera un budget proforma, incluant une rémunération pour les communications et pour l'inspection.

12. Varia

Aucun

13. Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, il est unanimement résolu de lever la séance.

Pierre de Savoye
Président

Éric Boudreau
Vice-président

PROTOCOLE DE TRAITEMENT DE DEMANDE D'ADHÉSION AU CICG

Dans le contexte d'une demande de Trois-Rivières pour adhérer au CICG, demande précédée en 2007 par celle de Sorel, le protocole suivant d'une prise de décision est adopté :

- a) telle demande est traitée sur la base du premier rendu, premier servi (actuellement, ce serait Sorel qui est sur le "dessus de la pile");
- b) telle demande doit être positivement validée techniquement et en terme de calendrier par l'ACCGQ et résolution à cet effet doit être communiquée au CICG (dans le cas de Sorel comme dans le cas de TR, la validation technique a eu lieu; reste à obtenir la validation de l'ACCGQ en terme de calendrier - les canotiers sont-ils disposés à participer à une compétition à cette date ? - et à donner confirmation par voie de résolution.)
- c) l'organisme "positivement validé et confirmé par l'ACCGQ" doit alors
 - i. nous donner l'assurance de tenir sa course à la saison qui vient et
 - ii. payer le frais d'adhésion et la cotisation. S'il n'en est pas capable, il perd sa priorité et laisse sa place à l'organisme suivant (ainsi si Sorel ne peut donner suite en 2009, TR devient sur le dessus de la pile...); si les deux sont disposés à donner suite, le CICG décide s'il prend le 1er, ou les deux, ou aucun.
- d) si tout est accepté par le CICG, l'article 4 du règlement général du CICG s'applique pour la suite.
- e) dans toute éventualité, la première course de la saison sera toujours celle de la Grande Traversée et la dernière, celle du Grand Défi des Glaces.

Circuit International de Canot à Glace
Bilan au 2008-04-30

ACTIF

LIQUIDITÉS

Banque	4 938,10
Part sociale	5,00

LIQUIDITÉS TOTALES 4 943,10

DÉBITEURS

Comptes clients	250,00
Commandites à recevoir	0,00
Subvention à recevoir	0,00
Biens et services à recevoir	0,00
Participation à recevoir	0,00
Adhésions à recevoir	1 000,00
Cotisations à recevoir	600,00

DÉBITEURS TOTAL 1 750,00

MOBILIERS et ÉQUIPEMENTS

Mobiliers et équipements	2 640,76
--------------------------	----------

MOBILIERS ET ÉQUIPEMENTS TOT... 2 640,76

AUTRES ACTIFS

Autres actifs	145,00
---------------	--------

AUTRES ACTIFS TOTAL 145,00

TOTAL ACTIF 9 478,86

PASSIF

CRÉDITEURS

Comptes fournisseurs	0,00
Frais d'inscription aux courses	0,00

CRÉDITEURS TOTAL 0,00

EMPRUNT LONG TERME

Emprunt long terme	5 666,64
--------------------	----------

EMPRUNT LONG TERME TOTAL 5 666,64

TOTAL PASSIF 5 666,64

AVOIR

VALEUR NETTE

Mise de fonds	0,00
Bénéfice accumulé	-4 363,90
Bénéfice net	8 196,12
Distribution	0,00

VALEUR NETTE 3 812,22

TOTAL AVOIR 3 812,22

PASSIF ET AVOIR 9 478,86

Imprimé le: 2008-05-16

Circuit International de Canot à Glace**État des résultats** Comparaison: Réel vs Budget pour la fin de l'exercice 2008

	<u>Réel au 2008-04-30</u>	<u>Budgété</u>
PRODUITS		
REVENUS OPÉRATIONS		
Commandites	2 000,00	2 000,00
Subventions	0,00	0,00
Biens et services	1 600,00	1 600,00
Inscriptions	<u>2 445,00</u>	<u>2 400,00</u>
REVENUS OPÉRATIONS TOTAL	<u>6 045,00</u>	<u>6 000,00</u>
GALA		
GALA TOTAL	<u>0,00</u>	<u>0,00</u>
AUTRES REVENUS		
Intérêts gagnés	<u>0,00</u>	<u>0,00</u>
AUTRES REVENUS TOTAL	<u>0,00</u>	<u>0,00</u>
MEMBERSHIP		
Adhésions	5 000,00	5 000,00
Cotisations	<u>2 500,00</u>	<u>2 500,00</u>
MEMBERSHIP TOTAL	<u>7 500,00</u>	<u>7 500,00</u>
TOTAL PRODUITS	<u>13 545,00</u>	<u>13 500,00</u>
CHARGES		
ADMINISTRATION		
Intérêts et frais bancaires	39,84	70,00
Taxes et permis	<u>80,00</u>	<u>100,00</u>
ADMINISTRATION TOTAL	<u>119,84</u>	<u>170,00</u>
COURSES		
Placements médias	0,00	2 000,00
Site web	1 100,00	1 100,00
Dépliant	2 235,59	1 300,00
Affiche	448,57	200,00
Lancement saison	28,79	300,00
Communications presse	1 300,00	1 300,00
Suivi Coupe des Glaces	<u>116,09</u>	<u>400,00</u>
TOTAL COURSES	<u>5 229,04</u>	<u>6 600,00</u>
GALA		
GALA TOTAL	<u>0,00</u>	<u>0,00</u>
TOTAL CHARGES	<u>5 348,88</u>	<u>6 770,00</u>
BÉNÉFICE NET	<u>8 196,12</u>	<u>6 730,00</u>